



## Algérie, je veux être ton Président !

Par [Cherif Aissat](#)

Mondialisation.ca, 27 mars 2017

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Économie](#), [Histoire](#), [société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

*Toujours dans la paix, la sacralité des vies privées et des dignités humaines, en bannissant toute chasse aux sorcières.*

*Dans ses précédents textes publiés par le Centre de recherche sur la mondialisation, l'auteur a produit quelques modestes analyses de certaines problématiques politiques, économiques, énergétiques et identitaires de l'Algérie pour lesquelles soit il a signalé les risques, soit il a fourni des voies de solutions.*

À cause des pressions internationales exercées formellement par la Banque mondiale et le Fond monétaire international, avec un pouvoir bloqué, l'Algérie se dirige vers une impasse dans laquelle elle entrainera inévitablement toute l'Afrique du Nord. Cet enfer pourrait embraser la planète entière si la France plonge. Ironie ou hasard des politiques, la France et l'Algérie ont un problème commun : leur constitution.

Malgré les apparences, le pouvoir algérien a peur d'une participation massive des Algériens qui voteront contre tous les candidats aux élections législatives prévues pour le 4 mai 2017. Avec une répression ciblée, une communication schizophrène faite d'annonces chocs et de manipulations pernicieuses, il prépare l'opinion publique internationale à accepter les mesures martiales qui en découleraient d'un dérapage lors de cette échéance électorale.

La résistance dans la paix des Algériens aux souffrances qu'ils subissent sont une voie noble. Ces vertus ont des limites. Pour démontrer que la paix actuelle, qui doit continuer pour maintenir l'État debout, dans une rédaction atypique, l'auteur se met en position de Président de la République pour suggérer des moyens pour repousser encore plus loin ces limites et renforcer la paix.

Dans cette position, les Algériens prendront conscience que l'exploitation de leur force collective appuyée par l'audace et la confiance sont un moteur pour plus de noblesse, pour offrir une nouvelle révolution à l'humanité.

Tout est une question d'amour

Par sagesse, les Algériens doivent aimer la paix parce que le coût des guerres qu'ils ont subies ont été élevés et la guerre hybride qu'il court est encore plus sauvage parce que l'ennemi est non identifiable. Ils doivent aussi aimer la patrie ; dans le cas contraire, ils peuvent éviter la guerre en lançant un appel à être asservis par leur propre volonté. Les Algériens doivent aimer leur histoire, celle qui dit à toute l'humanité que c'est grâce à leur révolution qu'une bonne partie des peuples est redevenue libre.

Ces trois amours grandissent la dignité d'un peuple ; elles coutent chères et sont payables cash : les Algériens doivent donner plus et accepter de recevoir moins.

Le premier appel du Président aux Algériens

Malgré la cruauté de ce que nous subissons, nous arrivons à garder la raison et c'est très encourageant. Il faut continuer à résister par la solidarité et la fraternité parce que les épreuves les plus difficiles sont devant nous et les deux plus rudes sont le maintien de notre union qui se fissure en criant à nos compatriotes du Sud qu'ils sont pour l'éternité nos frères et ce sont eux qui sont le ciment de toute cette humanité nord-africaine.

En tant que président, tout en la rassurant et soutenant, l'armée sera éloignée du politique et un civil sera nommé ministre de la Défense. Comme justification, trois raisons : 1) l'insertion de l'armée dans les tensions sociales et l'exposition des militaires aux médias est un danger pour la cohésion de la défense nationale, 2) la gestion politique passée du pays par les militaires a été tragique, 3) la création d'une néo-pensée républicaine que la souveraineté est garantie par la force du peuple.

Si les aînés ont conçu et entonné un hymne national en arabe, les générations du 21<sup>ème</sup> siècle ont besoin d'un bilingue, en arabe et tamazight. Les dirigeants actuels de l'État ont accepté de plier devant les puissances de l'OTAN et ont refusé de répondre à une initiative démontrée et falsifiable qui date d'avril 2014 qui n'est qu'une petite suite à une très longue série de luttes. Pis encore, ces dirigeants ont transformé notre identité de force à menace et pour cela, ils ont été aidés par des silences complices, craintifs ou opportunistes qui ont utilisé des chaînes de télévision et des journaux pour torpiller tous les efforts de cœur.

Le Président de la République légifèrera par ordonnance

La première initiative d'ordre moral du Président sera d'inviter les Algériens à doter en trois mois l'État d'un hymne national bilingue. En attendant, l'actuel sera déclamé dans son intégralité quand la loi ou le protocole l'exigent. Cette initiative sera accompagnée de la suspension de la bâtarde constitution qui a fait de la République une honteuse bananière tout en maintenant toutes les libertés civiles et politiques. Cette décision servira aussi à la révélation de ses rédacteurs et circonstances d'élaboration. Elle sera un jalon pour une nouvelle tradition dans la Vérité d'État. Six mois après son installation, le Président lancera le projet d'une Assemblée constituante qui durera un semestre pour déboucher sur une loi fondamentale d'une cinquantaine d'articles. Pour sa part, en plus de garantir l'apport des expériences étrangères en les invitant à des conférences et débats, il défendra au même niveau que ses compatriotes, un et un seul droit : l'objection de conscience.

En finir avec l'indignité

Les Algériens et l'Algérie entreront dans un nouveau processus qui doit toucher les États voisins et qui est celui de s'éloigner le plus loin possible de l'indignité collective. La définition de la raison d'État sera un objectif immédiat ; elle passera de la défense et protection de l'ordre établi à celui des intérêts suprêmes de la Patrie et des populations. Le Président sera clair dans ses objectifs et respectera l'exigence de reddition de compte.

Les premières décisions du Président

Une ordonnance sur la responsabilité ministérielle sera évitée. En économie, dans son

entourage, quiconque parlera d'équilibres fondamentaux et déficits budgétaires sera remercié sine die.

La toute première ordonnance est la surévaluation différenciée du dinar face au dollar, euro et yuan ; les crédits documentaires seront révocables, le gouverneur de la banque centrale sera un haut fonctionnaire avec statut de ministre qui siègera avec ses collègues. Cette surévaluation sera suivie par le projet d'une monnaie ancrée sur l'air et la terre qui portera la figure d'une personnalité algérienne choisie par vote électronique. Parce que le dinar est une monnaie polytraumatisée, cette décision sera socialement très violente. Elle est indispensable pour anticiper l'explosion de la dette souveraine, ce toboggan des ténèbres sur lequel est installée l'Algérie et qui videra ses réserves internationales de change. Elle est obligatoire pour atténuer les effets destructeurs d'un probable effondrement monétaire.

Sur son bureau, le Président de la République trouvera la position nette de l'Algérie sur les cinq dernières années, le détail des cinquante plus gros postes du compte capital et financier de la balance des paiements, les mouvements et placements des réserves de changes, les stocks des droits de tirage spéciaux et de l'or de la patrie au FMI.

Malgré les demandes répétées, les gouverneurs de la banque d'Algérie ont refusé de révéler les équations essentielles en usage dans cette institution de souveraineté, elles seront rendues et soumises à des études universitaires pour estimer leurs effets financiers, économiques et légaux sur le pays.

Durant le premier trimestre de son mandat d'exception, un office national centralisé avec planification des importations fondamentales sera opérationnel. En plus de son objectif de bien-être social, il servira de boussole au marché en fournissant les détails de toutes les opérations y compris les salaires, frais de déplacements du personnel et couvertures de swap sur les marchés des changes.

*Deux instruments de politique publique seront mis en œuvre : la réalisation de portails internet à charte graphique uniformisée pour toutes les institutions relevant de la République et une loi sur le droit d'accès à l'information. Les portails internet seront une œuvre collective coopérative d'Algériens avec des logiciels libres de licence, ils seront payés par des obligations d'État à rentabilité progressive.*

La deuxième ordonnance instituera la santé et l'éducation comme biens publics gratuits, non exclusifs et non rivaux. Dans le système éducatif, tamazight sera obligatoire dans tous les cycles universitaires et sera exigible pour l'obtention de tous les diplômes. Les cycles inférieurs seront allongés d'une année et l'enseignement des sciences dures sera encouragé, celui de la philosophie sera généralisé pour les lycéens et les droits de l'homme de la première à la quatrième génération seront enseignés dans toutes les écoles de formation des services de sécurité. Ces mesures sont dictées par l'obligation d'augmenter les capacités des futures générations et réduire l'indice d'exposition au chômage.

Au niveau international, le Président ouvrira deux fronts

Pour le respect des Algériens expatriés et la mise en œuvre d'une politique migratoire conciliante, l'Algérie aura deux ministres des Affaires étrangères : le premier sera chargé d'une diplomatie offensive et le deuxième gèrera les ressources humaines, financières et immobilières qui relèvent de la souveraineté extraterritoriale de l'État.

Afin de définir de nouvelles équations et conditions d'équilibre en coopération internationale, deux fronts en négociations seront ouverts. Le premier sera déclaré en conflit total avec la Zone euro et la France en particulier ; le deuxième en partiel avec les pays voisins. Les stocks migratoires et leurs poids économiques et culturels seront des leviers de premier ordre.

#### Les projets stratégiques de l'administration publique

La justice sera financée par un impôt selon les moyens de toutes les personnes physiques et morales de la République. Il est implicite que les plus gros contribuables seront proportionnellement les plus grands bénéficiaires. Ainsi la justice sera plus autonome et appliquera le principe des résultats justes. Les Algériens pauvres, s'ils se déclarent comme tels et la vérification avérée, bénéficieront de la gratuité de l'assistance juridique. Les procureurs généraux seront élus par l'ensemble des corps de justice.

Les chiffres de l'Algérie sont une bombe. En considérant, le très court terme comme l'horizon sur deux années, le court sur cinq et le très long terme, tout projet à portée supérieure à vingt-cinq ans, le Président lancera le projet de recensement général de la population avec calcul de toutes les variables démographiques, l'habitat, terres agricoles et arables, forêts, cours d'eau, rivières et ressources hydrauliques.

Le recensement de la population visera la détermination des volumes de pauvreté, la prévalence des maladies et la morbidité. L'assistance d'organisations internationales, de centres de recherche et d'universités étrangers sera sollicitée pour définir et normaliser les variables scientifiques ou académiques et légales ou juridiques.

Le projet de doubler la population algérienne sur un horizon de trente ans avec un indice synthétique de fécondité de trois enfants par femme en âge de procréer et un taux d'accroissement naturel de trois pour cent sera déclaré projet de nécessité patriotique pour la défense nationale et développement économique. Pour au moins se rapprocher de l'équité, des études de consommation et de prévision intergénérationnelles et intertemporelles novatrices seront lancées.

#### Les autres projets stratégiques

Les projets qui nécessitent de l'incertitude scientifique et qui seront exécutés en stratégie mixte seront des surprises et le Président s'engage à se soumettre à toute procédure d'audience publique ou d'allocution à la nation. C'est le niveau d'incertitude qui déterminera son insoumission à cette obligation qu'il compensera par une rencontre restreinte avec des membres des Conseil supérieur de la magistrature, constitutionnel et de défense qui seront désignés par le Congrès.

Les monopoles naturels et incontestables sur le transport, toutes les ressources naturelles comme l'eau, les sous-sol et fonds marins algériens ainsi que le spectre hertzien seront rétablis. Les différends internationaux qui pourraient surgir seront négociés et réglés sous le régime des contrats odieux avec construction de coalitions internationales.

#### Dans le domaine du travail et de la production

La durée de cotisation à la retraite sera allongée d'une année, celle du travail hebdomadaire sera réduite d'environ quatre (04) heures. Exceptés le Premier novembre et trois fêtes religieuses, qui seront célébrées selon le temps calendaire, toutes les autres seront

décalées en fin de semaines, elles seront payées mais pas chômées.

Ce sont les détenus qui concevront le modèle économique agricole dans des fermes-prison dans la steppe. Les gains et les profits qu'ils réaliseront réduiront leurs peines et d'autres mesures suivront : enseignement, formation, etc. Ils écouleront leurs productions sur les marchés populaires pour introduire le commerce équitable. Aussi, toute exportation de biens produits agricoles sera surtaxée, laquelle taxe sera transformée en subvention pour la botanique, biosphère et la production du miel.

Pour l'organisation territoriale et administrative, trois régions-pilote : 1) le "wali" sera un élu et les maires désignés, 2) le wali désigné et les maires et chefs de daïra élus, 3) une sera supervisée par un Commissaire avec rang de ministre en compagnie d'un magistrat du CSM. Ce processus expérimental répondra clairement et efficacement à la centralisation ou décentralisation de l'État et éviter de critiquer l'État jacobin juste par affirmation.

Les autres mesures en bref à effet immédiat

La baisse des salaires de tous les fonctionnaires de l'État et des élus à un niveau de l'ordre de quatre-vingt-mille (80.000) dinars mensuels qui permettra de vérifier si corrélation avec l'inflation est causale ; la réduction du nombre de députés à deux-cents avec un bonus pour les régions du Sud sera mise en œuvre ainsi la concurrence entre les candidats sera rude et seuls ceux qui ont accepté un tel niveau d'indemnités se présenteront, ceux qui proposeront la vente des biens immobiliers de l'État se tairont à jamais.

Des mesures pour l'environnement

Deux mesures pour l'environnement : des taxes sur l'usage des routes, une taxe de l'ordre de cent pour cent (100%) pour tout achat d'un véhicule neuf, la revente desdits véhicules sera elle aussi taxée à hauteur de soixante pour cent (60%). Dans une péréquation à déterminer, les transports publics bénéficieront de subventions conséquentes. Une taxe croissante, par palier de valeur, sur les biens immobiliers sera instaurée.

*Une loi pour la protection de la Terre-Mère sera proposée, elle sera d'essence populaire.*

En sport, arts et cultures populaires.

De nouvelles régions plus larges en surface seront définies. Elles lanceront obligatoirement des équipes en sport amateur pour l'objectif de faire circuler et faire découvrir à tous les Algériens leur pays du fin fonds du désert jusqu'à la rive maritime.

Il y aura cinq complexes sportifs et culturels de dimension mondiale à travers tout le pays ainsi toutes les rencontres et festivals internationaux tourneront à travers tout le pays. Dans toutes les festivités institutionnelles, l'État prendra en charge des frais dont la nature sera déterminée.

Toute œuvre littéraire et artistique acceptée par un comité de lecture ou un jury sera rétribuée par l'État et le remboursement se fera par un impôt sur l'éditeur.

Dans l'ordre public

Les universités fonctionneront sur une nouvelle cadence et de nouvelles missions de formation, perfectionnement et recyclages lui seront confiées. Ses franchises seront

respectées et toute violence à l'intérieur de leurs enceintes seront qualifiées de crime.

Les grèves contre une décision de l'État seront codifiées. Les grévistes auront droit à une réponse sous un délai à définir, les conditions de suspension de la loi seront fixées mais l'État ne cédera rien et absolument rien de son autorité quitte à licencier ou condamner à de la détention travaillée : envoyer un individu en prison pour manger et dormir, c'est un gaspillage des ressources de la Patrie.

Les autres charges seront assumées

Sans fanfaronnade, dans un style archaïque, le Président sera présent et conduira avec le retrait nécessaire devant les spécialistes les événements exceptionnels comme les catastrophes naturelles et participera à très peu de sommets internationaux.

Ces projets seront une utopie si le peuple algérien se choisit d'autres dirigeants qu'ils jugeront plus aptes à porter mieux leurs amours. C'est aussi une utopie pour le rédacteur de ce texte, un passionné par l'économique, la littérature et la poésie qui ne peut les réaliser s'il est seul parce qu'il a besoin d'une femme au foyer, la présidence de la République, pour manger aghroum : Tout est une question d'amour.

Cherif Aissat

*Si rien ne s'y oppose, courant avril 2017, sera distribué l'ouvrage du rédacteur qui traite plus en détail les droits humains par la norme et les chiffres ainsi que toute l'étude des impacts de l'amazighité. Il est intitulé : Le livre de la Jarre pour la patrie.*

*Il est une continuation à deux courtes nouvelles publiées dans son autre recueil : Nouvelles d'une humanité déchirée avant qu'elle ne change et quelques effets Jarre.*

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Cherif Aissat](#), Mondialisation.ca, 2017

Articles Par : [Cherif Aissat](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer

la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)